

ARIVEM

Association loi 1901
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivem93@yahoo.fr

Le 30 mars 2012

Hotel de Ville de Pantin
Monsieur le Maire
84 avenue du Général Leclerc
93507 PANTIN Cedex

Lettre ouverte à tous les membres d'Est Ensemble

Objet : **Projet d'usine TMB à Romainville - Déroulement du moratoire**

Monsieur le Maire,

La réunion du 14 mars 2012 organisée par l'ARIVEM a connu un vif succès, réunissant nombre d'élus locaux et de leurs concitoyens autour du problème du TMB.

La volonté de l'ARIVEM est de travailler avec tous nos élus pour développer ensemble une alternative viable et volontaire au projet du TMB qui est voué à l'échec.

La ville de Pantin et La Communauté d'Agglomération Est Ensemble ont une place incontournable pour la mise en place d'un plan d'action ambitieux de gestion des ordures ménagères de leurs administrés.

La réunion du 14 mars avait pour vocation d'alerter les citoyens et les élus sur les retours d'expérience désastreux du TMB en Europe (notamment Montpellier et Obourg, ce dernier site ayant eu affaire au même constructeur que celui retenu à Romainville), mais également de prendre connaissance de villes où la collecte sélective est appliquée avec succès. Vous trouverez en pièce jointe le DVD des moments forts de cette conférence, les riverains d'Est Ensemble ayant à cœur que vous puissiez prendre connaissance de ces éléments d'importance.

Nous souhaitons également vous faire découvrir le stand présentant l'étude du BET HORIZONS sur la mise en place d'un plan d'action alternatif au projet de TMB de Romainville. Cette étude chiffrée, faisant un état des lieux de la situation actuelle de la production et de la collecte des ordures ménagères sur notre territoire, est le socle d'une action ambitieuse de collecte sélective des biodéchets à l'échelle d'Est Ensemble.

Profitons des quelques mois qui nous restent pour travailler ensemble sur ce volet alternatif. Nous vous transmettrons très prochainement la version finale de cette étude pour laquelle, nombre de vos administrés ont beaucoup investis et attendent beaucoup.

Il est urgent d'agir car 2 mois se sont écoulés depuis le démarrage du moratoire, et les futures élections présidentielles et législatives, puis les vacances d'été, rendront automatiquement impossible la mise en place d'une concertation citoyenne ambitieuse telle qu'annoncée lors de la réunion publique du 1^{er} février 2012.

A ce titre, vous trouverez en copie la lettre transmise aux membres du SYCTOM. Une vingtaine de citoyens de cette partie de la Seine-Saint-Denis ont en effet assisté, non sans difficultés (la direction du SYCTOM a tenté de nous empêcher de rentrer à une réunion qui est officiellement ouverte au public), au comité syndical du SYCTOM du 28 mars, et ont écouté avec indignation les propos mensongers de sa direction sur le volet de la concertation citoyenne et de la saisine de la CNDP.

Tout est dit dans la copie de la décision de la CNDP et dans notre lettre.

Nous regrettons cette manœuvre grossière qui consiste à faire croire que l'ARIVEM serait à l'origine de la décision de la CNDP de se prononcer comme incompétente ! Miser ainsi sur la stigmatisation et l'ignorance est révélateur de la façon d'agir des porteurs de ce projet.

Des élus et des associations de défense de l'environnement avaient annoncé, dès le lendemain de la soirée du 1^{er} février 2012 que la CNDP n'avait pas la compétence d'intervenir **après la fin de l'enquête publique, ni au regard des seuils fixés par décret.**

Pourtant, on nous a promis une concertation citoyenne ambitieuse et impartiale permettant de remettre à plat le projet de TMB dans son ensemble.

Il est urgent d'agir pour organiser, dès maintenant, des réunions d'information publiques, à l'instar de l'initiative de l'ARIVEM du 14 mars 2012.

Quant à l'audit, le SYCTOM est décidé à maintenir son projet quoi qu'il arrive et à mettre la main sur le travail des futurs experts qui seront retenus.

Pouvons-nous espérer que cette expertise ne sera pas, au même titre que la saisine de la CNDP, un artifice et se passe dans la totale neutralité et la plus grande transparence ?

Pouvons-nous croire que cet audit sera réellement ambitieux dans sa remise à plat de l'idée d'un projet de TMB sur notre territoire, au-delà des graves lacunes constatées dans le dossier URBASER ?

Nous souhaitons dans ce cadre y être totalement associés, autant que pourrait l'être le SYCTOM.

Quand cet audit démarre-t-il ? A titre de comparaison, 3 mois avaient été nécessaires au BET HORIZONS pour expertiser l'autorisation d'exploiter URBASER. Les délais sont très courts !

Quel sera le BET retenu et quelles seront les garanties de leur impartialité vis-à-vis des porteurs de ce projet ?

Au vu des deux mois passés sans que rien ne se passe, excepté le grand forum national sur le TMB et la collecte sélective organisés par l'ARIVEM le 14 mars 2012, nous sommes plus qu'inquiets.

Nous espérons très sincèrement, qu'au moment où nous vous écrivons ce courrier, des actions ambitieuses de mise à plat de ce projet et de concertation citoyenne sont sur le point d'être finalisées.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.



Le COLLECTIF de l'ARIVEM
PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS FONDAMENTAUX**

Association loi 1901.

Courrier envoyé à tous les membres d'Est Ensemble :

Pièces jointes :

- DVD des moments forts de la conférence du 14 mars
- Compte rendu de la réunion du 14 mars
- Décision de la CNDP au sujet de la concertation prévue par Est Ensemble et le SYCTOM
- Courrier adressé au SYCTOM suite au comité syndical du SYCTOM du 28 mars 2012
- Lettre des riverains d'OBOURG en Belgique, où une usine de TMB-Méthanisation construite par le même exploitant que celui qui a été choisi à Romainville a été inaugurée en 2001.